

Rapport P-397 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition du 5 février 2019: «Pour la sauvegarde du jardin de la crèche Baud-Bovy».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 5 février 2020,
dans le rapport P-397 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-397 au Conseil administratif le 5 février 2020.